

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2024-141
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE
.....
COMMUNE DE CASTELNAUDARY
.....

Matière : DOMAINES DE
COMPETENCES PAR
THEMES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Sous matière : POLITIQUE
DE LA VILLE-HABITAT-
LOGEMENT

Séance du Conseil Municipal du lundi 3 juin 2024
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,
Maire

OBJET :
OPERATION
VILLE DURABLE
N°2024-11 -
PARTICIPATION
DE LA COMMUNE
POUR L'ACHAT
D'UN
RECUPERATEUR
D'EAUX
PLUVIALES

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL, François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Marie-Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA, Agnès SOULIER, Bruno PERLES, Préscillia GRANIER, Audrey GAIANI.

Formant la majorité des membres en exercice

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL
EN DATE DU : 28 MAI
2024

AFFICHAGE EN DATE
DU : 28 MAI 2024

PUBLICATION DE LA PRESENTE
EN DATE
DU 07 JUIN 2024

Procurations :

Bernard GRIMAUD donne pouvoir à Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES,
Nicolas ASENSIO-VERGNES donne pouvoir à Evelyne GUILHEM,
Delphine SANTINI donne pouvoir à Javier DE LA CASA,
Adrien ROUZAUD donne pouvoir à Philippe GREFFIER.

Absents excusés : Karole CAFFIER, Thierry ROSSICH, Zohra KUFEL, Gérard MONDRAGON, Christian WINTERHALTER.

Secrétaire : Audrey GAIANI

Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal n°2023-290 du 11 décembre 2023 relative à la mise en place d'une aide financière au profit des habitants (propriétaires privés et locataires) s'équipant d'un récupérateur d'eau de pluie.

La participation de la Ville est déterminée en fonction de la capacité et du type de la cuve (enterrées ou hors sol), à savoir :

	<300 litres		300 à 1000 litres		> 1000 litres	
Cuves hors sol	Taux 40%	Plafond de 50 €	Taux 50%	Plafond de 200 €	Taux 60%	Plafond 300 €
Cuves enterrées	Taux 40%	Plafond de 60 €	Taux 50%	Plafond de 250 €	Taux 60%	Plafond 350 €

Monsieur le Maire informe l'assemblée du dépôt du dossier de demande de paiement de Madame RAIMBERT Isabelle, pour l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie hors sol, d'un montant de 215,23 Euros TTC, au 610 Chemin d'En Touzet.

Le dispositif étant conforme aux prescriptions et à la facture déposée, Monsieur le Maire propose d'attribuer une aide d'un montant de 107,62 Euros à Madame RAIMBERT Isabelle. Ce qui porte le montant total des subventions payées en 2024 à 452,38 € (4 installations).

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement du Territoire Communal, Habitat, Travaux et Enseignement Supérieur en date du 29 mai 2024.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

DECIDE au vu du dossier de demande de paiement déposé, de verser, une aide d'un montant de 107,62 Euros à Madame RAIMBERT Isabelle.

PRECISE que cette dépense sera imputée sur le budget 2024.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 03 juin 2024



Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le **07 JUIN 2024**

Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le : **06 JUIN 2024**

Par publication le : **07 JUIN 2024**

Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 06/06/2024

Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le **07 JUIN 2024**

ID : 011-211100763-20240603-DB2024141-DE